

COTISATIONS **BABYLUC** & **PITCHOUNS**

2 À 6 ANS

Sur présentation de l'avis d'impôt 2023 sur les revenus de 2022

REVENUS ANNUELS	A > 49 000€	B < 49 000€	C < 42 000€	D < 35 000€	E < 28 000€
1 ENFANT	220€	203€	176.50€	148€	130€

Déduction : Dégressivité par rapport au nombre de semaines prises

Dès 2 enfants inscrits : - 8€ par enfant et par semaine

Dès 3 enfants inscrits : - 10€ par enfant et par semaine

Déduction journalière du 15/08 et du 16/08

-88€	-81.20€	-70.60€	-59.20€	-52€
------	---------	---------	---------	------

Cotisation adhésion

1er enfant	10€
2ème enfant	10€
A partir du 3ème enfant	Gratuit

Garderie de 17h45 à 18h15

Semaine de 5 jours	20€
Semaine du 15/08 (15 et 16/08)	12€

Les cotisations BABYLUC et PITCHOUNS peuvent sous certaines conditions, entraîner une réduction d'impôts

COTISATIONS +6 ANS

Sur présentation de l'avis d'impôt 2023 sur les revenus de 2022

REVENUS ANNUELS	A > 49 000€	B < 49 000€	C < 42 000€	D < 35 000€	E < 28 000€
1 ENFANT	194€	180€	156€	133€	121€

Déduction : Dégressivité par rapport au nombre de semaines prises

Dès 2 enfants inscrits : - 8€ par enfant et par semaine / Dès 3 enfants inscrits : - 10€ par enfant et par semaine

Déduction journalière du 15/08 et du 16/08

-77,60€	-72€	-62,40€	-53,20€	-48,40€
---------	------	---------	---------	---------

Pour votre information, une journée au LUC VACANCES ÉTÉ vous coûte (repas inclus) :

Prix à la journée	38,80€	36€	31,20€	26,60€	24,20€
Prix à l'heure	4,08€	3,78€	3,28€	2,80€	2,54€

Cotisation adhésion

1er enfant	10€
2ème enfant	10€
A partir du 3ème enfant	Gratuit

Garderie de 17h45 à 18h15

Semaine de 5 jours	20€
Semaine du 15/08 (15 et 16/08)	12€

ESPORT

Tarif
225€/semaine

JUNIORS

Tarif
235€/semaine

Déduction 15/08
-90€

ASSURANCE ANNULATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE REMBOURSEMENT DES COTISATIONS

I - Accident survenu au Club : La cotisation LUC VACANCES est remboursée au prorata des jours d'absence

II - Pour causes graves et selon les modalités du tableau ci-dessous :

- Déménagement : pour raisons professionnelles (fournir justificatif)
- Décès : père, mère, frères, soeurs, grands-parents
- Licenciement économique (avec les justificatifs)

CAS N°1	15 jours et plus avant le début de la semaine considérée	<i>Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité. La cotisation forfaitaire au LUC reste acquise dans tous les cas.</i>
CAS N°2	Entre 8 et 15 jours avant le début de la semaine d'inscription considérée	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue du coût d'une journée par enfant par semaine
CAS N°3	Moins de 8 jours avant le début de la semaine d'inscription considérée	Remboursement du montant versé de cotisation de l'activité avec retenue du coût de deux journées par enfant par semaine
CAS N°4	Pendant la semaine d'inscription considérée	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue du coût de trois journées par enfant par semaine ou report de la semaine d'inscription sur une autre semaine de vacances faisant partie des dates de l'adhésion au club (et uniquement si les justificatifs nous parviennent avant le mardi soir de la semaine d'inscription)

III - Pour autres convenances : Sur examen de la requête, les conditions sont identiques au paragraphe n°2, mais un avoir vous sera délivré (valable un an date à date sur toutes les activités du LUC) au lieu d'un remboursement.

IV - Absence ponctuelle de 72h ou moins : il n'y a aucun remboursement, ni avoir, ni report.

Chèques vacances, Coupons Sport, ou chèques Actobi : En cas de règlement initial effectué pour tout ou partie par chèques vacances, coupons sport ou chèques Actobi, aucun remboursement ne sera possible, seul un report de la semaine d'inscription sur une autre semaine de vacances faisant partie des dates de l'adhésion sera effectué.

Dans tous les cas : la cotisation d'adhésion reste acquise au club

